

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 28 mars 2025.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise -- VISTE-ESTIEU Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - DURAND Julie -VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA - DURAND Anthony - BETEILLE Martine

Absent : /

Ont donné pouvoir : Delphine BERNARD à Magali NEGRE Xavier MAFFRE à Anthony DURAND
Thierry GAUBERT à Cédric CARME

Secrétaire de séance: Anthony DURAND

OBJET : CHOIX DU DEVIS DE VOIRIE RUE DU PORTAIL HAUT

Monsieur le Maire expose au conseil que des travaux de réfection de la voirie devant la rue du Portail Haut doivent être réalisés

Monsieur le Maire a donc fait établir trois devis :

Le premier à l'entreprise SPIE BATIGNOLLES d'un montant total HT de 92 750 €

Le deuxième à l'entreprise EIFFAGE d'un montant total HT de 90 617 €

Le dernier à l'entreprise TPMN d'un montant total HT de 85 280 €

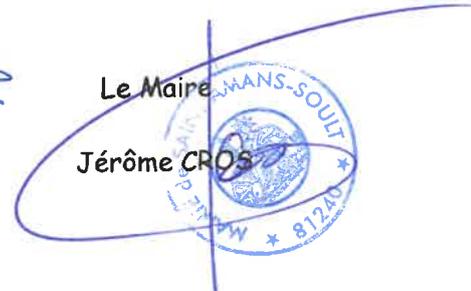
Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de l'entreprise TPMN pour un montant HT de 85 280 €.

Le secrétaire de séance : Anthony DURAND



Le Maire

Jérôme CROS



Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 9 avril 2025